

Strasbourg, le 18 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'État français, la Banque des Territoires, Macif et SWEN Capital Partners s'engagent aux côtés de TokTokDoc pour porter une télémédecine clinique, ancrée dans les territoires, au plus près des populations isolées et fragilisées.



TokTokDoc annonce une levée de fonds de 5 millions d'euros. L'État, via le Programme d'Investissements d'Avenir "Territoires d'innovation", la Banque des Territoires, Macif, via sa société Macif Innovation dédiée au financement et l'investissement de diverses structures telles que les start-up et l'insurtech et SWEN Capital Partners, via son fonds FCPI Innovation Pluriel n°5, investissent dans TokTokDoc.

Ils rejoignent les actionnaires historiques, notamment le Crédit Mutuel Arkéa, via son fonds d'innovation sociétale We Positive Invest et le Groupe Vivalto qui renouvellent leur engagement. Des financements bancaires complètent ces investissements.

Grâce à cet engagement fort, TokTokDoc généralise l'accès à une télémédecine de proximité, dans la continuité du modèle français des soins. Cette forme de prise en charge médicale, associant les technologies numériques et la présence humaine, a fait ses preuves pour traiter les pathologies chroniques et invalidantes dans les secteurs de la gériatrie et des handicaps, en établissement ainsi qu'au domicile.

Pour une télémédecine impactante

La télémédecine pratiquée par les plateformes grand public ne peut répondre aux besoins singuliers des 18 millions de personnes âgées, isolées ou dépendantes. La seule visioconférence entre un médecin et un patient limite le plus souvent l'évaluation médicale, l'accès aux spécialistes et la décision thérapeutique.

Dr. Laurent Schmoll, chirurgien ORL, cofondateur et directeur médical :

"Nous sommes persuadés que les infirmières peuvent jouer un rôle déterminant dans une télémédecine impactante. Par leur présence, la téléconsultation est enrichie d'un examen physique et d'éléments diagnostiques grâce aux dispositifs médicaux connectés (échographie cardiaque, gazométrie, ECG, stéthoscope, audiométrie). Le médecin peut se concentrer sur un acte à distance bien préparé et le patient, rassuré, bénéficie d'une prise en charge intégrale. Ce mode de soins qui associe le numérique et l'humain permet d'éviter de nombreux transports et hospitalisations et s'avère source d'économies substantielles pour l'Assurance Maladie."

Ce modèle est éprouvé par TokTokDoc, notamment au travers de sa Polyclinique mobile de télémédecine, véritable “hôpital hors les murs”, expérimentation reconnue au titre de l’Article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale, validée et autorisée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, la Caisse Nationale d’Assurance Maladie et l’Agence Régionale de Santé du Grand Est.

Les infirmiers et infirmières TokTokDoc, experts en télémédecine, viennent en renfort des équipes soignantes dans les établissements. Cet apport en compétences et ressources humaines génère en moyenne 10 fois plus d’actes de téléconsultation ou de téléexpertise, au profit d’un suivi médical proactif et préventif des résidents.

TokTokDoc ambitionne d’étendre ce concept et de faire entrer dans le droit commun cette nouvelle organisation des soins, au bénéfice du grand nombre et au service du mieux être des plus fragiles.

TokTokDoc, acteur majeur de la santé en télémédecine dans les territoires

“L’entrée de l’État au capital relève d’une marque de confiance. Elle conforte la place de TokTokDoc en tant qu’acteur innovant, engagé dans les grands enjeux de santé publique. Nous voulons jouer le premier rôle d’une télémédecine qui apporte beaucoup aux personnes les plus vulnérables et isolées. Pour pallier les inégalités d’accès aux soins liées aux déserts médicaux et aux enclaves sociales, nous sommes convaincus de l’apport décisif d’une télémédecine augmentée de l’intervention d’infirmières dédiées qui embarquent les réseaux de médecins, dans le respect du parcours de soins du patient” déclare Dan Grünstein, cofondateur et directeur général de TokTokDoc.

Pour poursuivre son développement et intensifier l’accompagnement de ses 300 clients et 25 000 bénéficiaires, TokTokDoc va renforcer ses équipes de soignants et d’experts en santé publique afin de mailler l’ensemble de notre territoire national.

L’engagement des investisseurs permet à TokTokDoc d’accélérer le déploiement de ses solutions technologiques et ainsi développer les plus hauts standards de qualité de soins, en alignement stratégique avec la doctrine nationale du numérique en santé.

L’État, via le Programme d’Investissements d’Avenir “Territoires d’innovation” et la Banque des Territoires, parient sur TokTokDoc pour l’avenir

Pour Gabriel Giabicani, directeur de l’innovation et des opérations à la direction de l’investissement de la Banque des Territoires : *“L’État nous a confié un mandat pour accompagner des projets pouvant avoir un impact majeur dans les territoires. C’est le pari que nous faisons avec TokTokDoc, qui répond de manière très innovante à deux enjeux d’actualité et indissociables : faciliter l’accès aux soins dans tous les territoires et accompagner les établissements de santé dans l’appropriation de la télémédecine.”*

Pour Patrick François, directeur régional Grand Est de la Banque des Territoires, *“avec TokTokDoc, voici une première nationale qui vient illustrer l’action de la Banque des Territoires dans sa mission de lutte contre la fracture territoriale. Ici, grâce à la couverture numérique et au talent des personnels de santé, nous apportons sur un vaste espace, les meilleurs services de santé à nos concitoyens, quel que soit leur lieu de résidence. En ces temps de crise sanitaire, voici une très belle illustration de notre action pour la cohésion territoriale.”*

Pour Erwann Berthélemé, directeur de Macif Innovation, *“la Macif est fière d’accompagner le déploiement de TokTokDoc et de contribuer à l’essor de l’accès aux soins, au bénéfice du plus grand nombre et des plus fragilisés. La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé est au cœur de nos priorités, et c’est en cela que notre engagement dans TokTokDoc prend tout son sens.”*

Xavier Le Blan, responsable de l’activité Innovation de SWEN Capital Partners, déclare : *“Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir accompagner Dan Grünstein et ses équipes dans cette nouvelle phase du développement de TokTokDoc : une solution de télémédecine au service des plus fragiles et un projet de Polyclinique mobile particulièrement prometteur pour la protection des patients. Un modèle inspirant à encourager pour une amélioration continue des soins en France.”*



À propos de TokTokDoc

Créé en 2016, TokTokDoc déploie ses solutions dans près de 300 établissements sanitaires, médico-sociaux et structures ambulatoires. Quotidiennement, plus de 25 000 patients bénéficient de son service de télémédecine. Après s’être forgée une légitimité sur le secteur de l’Ehpad de par son expertise de la télémédecine dédiée au grand âge, TokTokDoc étend son savoir-faire à l’ensemble du secteur médico-social (personnes en situation de handicap), aux structures sanitaires (établissements de santé et soins de suite et réadaptation), aux services ambulatoires de ville (services infirmiers à domicile), aux résidences services et autonomie ainsi qu’aux collectivités. Depuis 2018, TokTokDoc porte l’expérimentation unique en France de la Polyclinique mobile de télémédecine. Cette innovation organisationnelle et financière, permise au titre de l’Article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2018, reprend le concept d’un hôpital “hors les murs”, pour prodiguer les soins spécialisés au chevet des personnes fragilisées et dépendantes, au moyen d’un réseau d’experts distants et d’une équipe mobile d’infirmières dédiées.

www.toktokdoc.com

À propos du Programme d’Investissements d’Avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l’investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l’émergence d’une idée jusqu’à la diffusion d’un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l’innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l’Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 milliards d’euros d’engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l’innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d’avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l’indépendance de notre économie et de nos organisations.


www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

 @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s’adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, avec l’ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d’être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d’eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 @BanqueDesTerr

À propos de Macif

Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,5 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. Marque singulière, la Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18,4 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,4 milliards d'euros en 2019. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe.

www.macif.fr

À propos de SWEN Capital Partners

SWEN Capital Partners est un acteur de référence de l'Investissement Responsable en non coté en Europe avec plus de 5,8 milliards d'euros d'actifs engagés* au travers de ses gestions en multi-stratégies et en gestion directe. La société de gestion, détenue par les Groupes OFI et le Crédit Mutuel Arkéa ainsi que ses salariés, place depuis près de 10 ans la démarche ESG et le Climat au cœur de son approche et offre à ses clients des solutions de placement innovantes et durables. SWEN Capital Partners accompagne les entrepreneurs et ses partenaires dans une démarche d'amélioration d'impact et de création de valeur durable. L'équipe Innovation de SWEN Capital Partners investit notamment dans des startups françaises de la santé, de la tech et du digital, de l'amorçage à la série B. *Calculés en montants des engagements cumulés

www.swen-cp.fr

À propos du Crédit Mutuel Arkéa

Le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,8 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 165 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

www.arkea.com

Contacts Presse

Pour TokTokDoc

→ Annie Eggermann, Agence Katana Santé — 06 07 78 50 83 — a.eggermann@katanasante.com

→ Alexandre Séguès, directeur de la communication — 07 57 47 03 53 — alexandre.segues@toktokdoc.com

www.toktokdoc.com

Pour la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

→ Marie-Caroline Cardi — 06 38 53 97 67 — marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

 @BdT_DR

Pour Macif

→ Marion Quint — 01 55 31 67 18 — 06 28 11 56 38 — mquint@macif.fr

Pour SWEN Capital Partners

→ Lola Fornari — 01 40 68 60 74 — 06 49 87 28 35 — lfornari@swen-cp.fr

Pour Crédit Mutuel Arkéa

→ Ariane Le Berre-Lemahieu — 02 98 00 22 99 — ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com

 @cmarkea